



Julien Triolo (botaniste) et Raymond Lucas (APN), face aux bois de chenille, d'arnette, de senteur blanc et du mahot rempart.

MADE IN REUNION

PLANTES ENDEMIQUES DANS LES JARDINS PARTICULIERS

Les gardiens du patrimoine

Longtemps tournés vers les plantes exotiques, les Réunionnais reviennent peu à peu aux plantes indigènes et endémiques de l'île pour agrémenter leurs jardins. La loi interdit de multiplier les espèces les plus rares, rappellent les botanistes. L'APN, forte de plus de 500 adhérents invite à désobéir.

Les tiges souples du mahot bâtard tombent en cascades fleuries jusqu'au sol. Les pétales sont d'un rouge aussi doux que les lèvres des mam'zelles. C'est l'*Hibiscus boryanus* pour les scientifiques, une plante bien de chez nous, qui fait envie aux passants. Mais attention, il est interdit de la planter. Idem pour sa cousine le mahot rempart, qui s'épanouit en belles fleurs jaunes. La même loi tente de réglementer la vie de l'élegant bois de sable et d'une soixantaine d'autres espèces typiques de la Réunion.

En résumé, il est interdit de cultiver les espèces en voie de disparition... Voici l'explication scientifique, relayée par Julien Triolo, botaniste à l'ONF : « La multiplication d'une espèce peut l'affaiblir... Une histoire de gène. « Si on se contente de multiplier la plante à partir d'un seul spécimen, elle risque d'être particulièrement vulnérable, à une maladie par exemple ».

« C'est une erreur », déclare Raymond Lucas, président de l'APN, les Amis des plantes et de la nature, une association forte de plus de 500 adhérents dans

l'île. « Protéger, c'est planter. C'est l'évidence même. On peut comparer le cas des plantes menacées à celui des animaux en voie de disparition : on les déplace, on les laisse vivre puis se reproduire et ensuite on les réintègre dans leur milieu naturel ».

La liste verte du conservatoire

Julien Triolo informe, pour sa part officielle, que la « reproduction est possible, mais en concertation avec le conservatoire botanique ». Le spécialiste encourage par ailleurs à planter les endémiques autorisées, parce qu'elles sont très belles et que ça nous évite de planter des pestes végétales, ces plantes importées, jolies certes, mais qui s'échappent des cours et prennent leurs aises dans les forêts, au détriment de nos espèces indigènes.

De conserve, Raymond Lucas et Julien Triolo notent le nouvel engouement du Réunionnais pour les plantes spécifiques au territoire. Les collectivités ont pris le train en route en adoptant la « liste verte » établie par le

conservatoire botanique. Le bois de judas et le latanier rouge ont été choisis pour embellir le nouveau rond-point face à l'aéroport Roland-Garros. Le long de la future route des Tamarins, les automobilistes pourront apprécier d'autres espèces. Du côté de Saint-Leu, le nouvel allié des tortues, *Kélonia*, compte replanter des variétés propres au front de mer, celles qui attirent les reptiles. A chacun par la suite de faire preuve de civisme et d'éviter de « déplumer » ces espaces.

Mieux vaut s'adresser à l'APN. « Au nom de la conservation du patrimoine floristique de l'île », les Amis des plantes et de la nature distribuent les graines des jolis cœurs, mahots et autres arbustes autorisés et interdits. Raymond Lucas rappelle au passage qu'avec cette méthode, Thérésien Cadet lui-même a sauvé le bois de senteur blanc : « A l'époque, il a expédié un échantillon au conservatoire botanique de Brest qui a renvoyé 2 000 plants dans l'île ». Ce bois de senteur réputé magique figure aujourd'hui sur la liste des espèces protégées. L'APN pratique

exceptionnellement le bouturage : « Pour nous une vraie plante naît d'une graine, ce qui donne un meilleur enracinement ». L'association, pour le moins atypique, a été fondée aux Avirons en 1996. La passion des plantes est éternelle et surtout gratuite : « Les graines chez nous, c'est zéro centime. C'est le prix de l'amour ».

MKG

GROS PLAN

CINQ PLANTES « INTERDITES » dont les graines sont quand même disponibles à l'APN (téléphone : 0692 66 63 07).

MAHOT BATARD : arbuste d'environ deux mètres à la floraison spectaculaire et tenace. Préfère les Hauts (plus de 1 000 mètres d'altitude).

MAHOT REMPART : voisin du premier, à la floraison jaune, mais adapté aux zones plus sèches.

BOIS D'EPONGE : ses larges feuilles qui servaient d'assiettes lui valent aussi le nom de « bois de plats ». Le tronc atteint les trois mètres, où il ouvre son magnifique parasol. Un très beau spécimen a été planté par Thérésien Cadet dans la cour de l'université à Saint-Denis.

BOIS DE SABLE : c'est l'arbre rouge, « plutôt bordeaux », aux feuilles fines « très élégantes ». Pour les zones sèches à semi-sèches. Espèce très menacée.

BOIS PUANT : il pousse du littoral jusqu'à 500 mètres d'altitude. Bois imputrescible, d'une excellente qualité, proche du palissandre. Feuilles larges, au port original.

DANS LES PEPINIERS

Les fleurs faciles à planter jusqu'en octobre

C'est le moment de planter des couleurs, les pépinières débordent de ces « plantes annuelles » devenues stars dans les jardins. Quelques exemples donnés par une professionnelle : Gilberte Plante, responsable de « Fleurs et Jardins », Boulevard de la Trinité à Saint-Denis.



Célosies ou crêtes de coq.

Très jolies pour les bordures. Elles vivent entre trois et quatre mois. Le godet vaut 0,70 €.

Le mélanpodium, plante vivace, se transforme vite en un gai buisson et fleurit toute l'année. Elle aime la lumière et le raconte au jardin avec ses fleurs jaunes. Cette plante « n'est pas exigeante, elle fait sa vie toute seule ». Le plant coûte environ 1,05 €.



Pétunia.

Les pétunias fleurissent très rapidement. D'ailleurs les godets vendus sont déjà en fleurs. Elles aiment le soleil et ont une durée de vie comprise entre trois et quatre mois. Arrosage régulier conseillé mais les fleurs craignent les grosses averses (0,56 €).



Mélanpodium.

Les fleurs des épines du christ sont simples mais belles. Pour se développer, cette plante a besoin d'un sol bien drainé et d'un minimum d'eau. Compter sept euros pour le petit plant, jusqu'à douze pour les plus grands.



Surfinia.

Les surfinias, cousines des pétunias mais aux lianes retombantes, sont magnifiques dans des pots suspendus ou sur les balcons. Très résistantes aux éléments. A exposer au soleil pour une meilleure floraison (entre 0,84 et 1,44 €).



Epines du christ.

Et enfin, des fleurs indémodables : les impatiens et ses couleurs chatoyantes, qui poussent partout, toute l'année, à l'ombre comme au soleil. Les graines sont disponibles en sachets, compter plus de deux euros pour la première floraison. Entre un et deux euros le joli plant.

(Prix indicatifs)



Impatiens.

Les endémiques qui poussent dans votre jardin

Bas de l'Ouest

- benjoin
- latanier rouge
- bois de judas
- bois d'arnette
- bois d'olive

BAS de l'Est

- petit natte
- grand natte
- bois gaulette
- lan georges
- bois de cabri



HAUTS Est & Ouest

- gros mahot rouge
- tougères arborescentes
- fleurs jaunes
- ambaville
- tamarin des hauts

Sur le schéma, une sélection de plantes endémiques « autorisées » et leurs zones de culture.